

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2023/02

Envoyé en préfecture le 12/01/2023

Reçu en préfecture le 12/01/2023

Publié le

ID : 011-211103015-20230110-DEL202302-DE



L'an deux mille vingt-trois, le dix janvier, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune, comprenant 15 conseillers municipaux en exercice, dûment convoqués le 2 janvier 2023, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Christine PÉANY, Maire.

PRÉSENTS : Christine PÉANY, Raymonde JEANNET, Romain TORRECILLA, Arlette LAGRANGE, Evelyne GABORIT, Marie-Hélène ROCA, Thierry CAMBRAY, Antoine ARCO, Laurence MORATO-CARBOU, Sébastien CAZEAUX, Philippe GOUZE, Pierre CHEVALIER.

PROCURATIONS : Gérard PEYROT à Romain TORRECILLA.

ABSENTS : Michaël SEGUIN, Léa LACUVE.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Raymonde JEANNET.

OBJET : Attribution du marché à procédure adapté pour la réfection d'une partie de la toiture et d'éléments de maçonnerie de l'église de Puichéric.

Madame le Maire informe que le Département, la Région Occitanie et la DRAC ont donné une suite favorable aux demandes de subventions transmises par la commune concernant ce projet.

En parallèle, un appel d'offres a été lancé à partir de l'étude technique réalisée par l'architecte du Patrimoine Mr Auriol.

Considérant qu'il convient de passer un marché à procédure adaptée afin de réaliser les travaux de réfection d'une partie de la toiture et d'éléments de maçonnerie de l'église,

Vu la délibération n°2022-32 du 6 septembre 2022,

Vu la consultation d'entreprises,

Vu l'offre unique reçue,

Vu le procès-verbal d'ouverture des plis émis par la commission d'appel d'offres qui a mandaté l'architecte du Patrimoine pour l'établissement d'une analyse de l'offre reçue,

Vu le rapport d'analyse de l'offre de la commission d'appel d'offres du 22 novembre 2022,

Vu les critères de choix (60 % valeur technique et 40% valeur prix),

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Décide d'attribuer** le marché de « la réfection d'une partie de la toiture et d'éléments de maçonnerie de l'église de Puichéric » à l'entreprise CHEVRIN GELI SAS, basée à CASTELNAUDARY, pour un montant HT de 163 965.53 € (variante incluse).
- **Autorise** Madame le Maire à signer le marché en question.
- **Précise** que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Ont signé au registre les membres présents.

Certifié exécutoire à Puichéric, le 10 janvier 2023
après publication et transmission en Préfecture.



Le Maire,

Christine PÉANY.